



BASSINS

Bassins, le 6 décembre 2016

INFORMATION IMPORTANTE

En séance du 5 décembre 2016, la Municipalité a décidé de fixer le prix de l'eau, pour l'année 2016, à fr. 3.50/m³ pour les abonnés et à fr. 2.40/m³ pour les détenteurs de contrats de droit privé, selon le règlement sur la distribution de l'eau approuvé le 5 juillet 2016.

La taxe annuelle d'abonnement se monte à fr. 85.00 et la location du compteur à fr. 30.00 par an.

Pour l'année 2017, le prix de l'eau se montera à fr. 3.25/m³ pour les abonnés et à fr. 2.40/m³ pour les détenteurs de contrats de droit privé, selon le règlement sur la distribution de l'eau approuvé le 5 juillet 2016.

La taxe annuelle d'abonnement se monte à fr. 85.00 et la location du compteur à fr. 30.00 par an.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Didier Lohri



La Secrétaire e.r. :

Céline Etoupe

Les présentes décisions entrent en vigueur à l'échéance du délai de requête à la Cour constitutionnelle du Tribunal Cantonal, Av. Eugène-Rambert 8, 1014 Lausanne, soit vingt jours à compter de cet affichage.